

DE L'ÉTERNEL RETOUR DES PRINCES: DE L'EXIGENCE D'UNE RÉACTIVATION DU CODE DÉMOCRATIQUE

N'DRI Diby Cyrille
Maître de Conférences
Enseignant-Chercheur
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
Département de Philosophie
dibycyr1@yahoo.fr

Résumé

Le jeu politique est, à l'époque où l'on vit, restreint aux cercles étroits des chefs d'États et leurs suppôts. Malheureusement, cette centralisation du pouvoir permet, à ces dirigeants contemporains de soumettre à leurs volontés les lois et toutes les institutions dans leurs États. En foulant, de la sorte, aux pieds les principes de la démocratie, les peuples demeurent esclaves des Princes parce que marginalisés et absents du jeu politique. Il est donc inéluctable de réactiver les principes de la démocratie afin de libérer les populations des assujettissements ou servitudes qui les accablent.

Mots-clés: Centralisation, Démocratie, Incarnation, Liberté, Prince

Abstract

The political play is, consequently, restricts with the narrow circles of the new princes and their henchmen. Unfortunately, this centralization of the capacity always makes the contemporary leaders only find themselves, subject to their wills the laws and institutions. While pressing, of the kind, with the feet principles the democracy the people remain the slaves of the Princes because marginalized and absent from the political play. It is thus inescapable to reactivate the principles of the democracy in order to allow the release populations of the constraints which strike them.

Key words: Centralization, Democracy, Incarnation, Freedom, Prince

Introduction

Le pouvoir a été depuis les Anciens charismatisé. Ce caractère charismatique procède du fait que la gestion des affaires publiques est l'apanage des êtres exceptionnels. Il appert que des êtres atypiques sont singulièrement souhaitables pour le pouvoir d'État. C'est sans doute pour ce fait que le pouvoir politique est toujours personifié voire mystifié. Il y a donc, en politique, l'histoire des grands chefs d'États considérés comme des repères ou les modèles dans le monde. Cependant, si certains jouissent d'une bonne célébrité, d'autres, a contrario, sont nimbés d'une notoriété de mauvais aloi. En effet, une centralisation du pouvoir sur leurs personnes était tangible. Ainsi, en dépit du fait que ces dirigeants envisageaient une Cité meilleure, leur gouvernance ne fut pas quelquefois reluisante. Cette situation a été le point de mire de plusieurs penseurs qui l'ont dénoncée avec véhémence. Parmi eux, J. Roudier (2017, p. 25), qui dit ceci :

En examinant l'histoire, et plus particulièrement la fondation mythique des sociétés et des États humains, chez les Juifs (Moïse) ou dans l'antiquité gréco-romaine (Romulus et Rémus, les fondateurs de Rome, Solon à Athènes ou Lycurgue à Sparte), il constate que les grands législateurs de l'Antiquité n'ont jamais œuvré dans la concorde civile et la bonté. Au contraire, que ce soit lors de l'épisode du Veau d'or dans la Bible, le fratricide de Romulus, la réforme citoyenne de Solon ou l'éducation inventée par Lycurgue, les récits des faits montrent que les fondateurs d'État utilisent la violence envers leur propre population pour la contraindre à obéir et à s'unir.

Comme on le constate, c'est par la violence que des Anciens sont parvenus à une certaine forme d'organisation civile pacifiée. Malheureusement de la Renaissance jusqu'à aujourd'hui, il n'y a pas eu un affaiblissement du moins un affaissement de ces systèmes qu'on pourrait targuer de tyranniques. Nous assistons à un retour du prince machiavélique. En effet, malgré que la démocratie soit recommandée donc absolutisée, nous sommes toujours englués dans des régimes autoritaires ou dictatoriaux. La démocratie, faut-il le rappeler, qui permet aux peuples d'être souverains est censée pallier aux insuffisances de ces systèmes déviationnistes. Malencontreusement, ce système politique qui a été conçue depuis l'époque de Périclès comme le règne de l'égalité et de la liberté semble, à présent, être également décriée. Nous vivons donc un moment de crise grave de la démocratie. Si la pérennité de ce régime est mise en question, cela résulte du fait que la démocratie, qui est tenue en estime, est en train de succomber aux défauts du moins aux pathologies qui lui sont constitutifs. Il revient, en conséquence, de repenser la légitimité de la démocratie pour renouer avec sa stature et ses procédures traditionnelles. Comment rétablir un fonctionnement des pouvoirs d'État qui satisfasse aux principes de la démocratie dans la mesure où pour V. Martigny (2019, p. 13), « intrigues, ascensions et chutes spectaculaire au milieu de rebondissements multiples, la vie politique (...) est toujours apparue plus folle, plus créatrice, plus emplies de suspenses et de tragédies (parfois de drôleries) que toutes les séries du monde ». La démocratie tant absolutisée passe à côté des véritables enjeux en bernant les honnêtes citoyens au profit des privilèges des nouveaux Princes.

Si le bonheur du peuple qui sous-tend la démocratie semble être un leurre parce que devenu formel, par quels moyens la démocratie peut-elle retrouver le sens de la réalité ? En d'autres termes, comment la démocratie surmontera-t-elle les différends qui naissent des relations entre les dirigeants et leurs peuples ? Comment réactiver les principes démocratiques ? N'est-il pas plus que nécessaire de ramener la démocratie à ses principes originels ? Repenser la démocratie, n'est-ce pas l'urgence de comprendre les processus qui l'affectent ? Il nous revient, devant cette déchéance, de contraindre les nouveaux dirigeants à observer de façon radicale les principes démocratiques qui peuvent de façon inflexible contribuer au bonheur des peuples.

Ainsi, la première partie, de ce triptyque, envisage de montrer les marques de la caricature de la démocratie dans les pays développés. Si la deuxième, quant à elle, s'attellera à prouver les signes de la caricature de la démocratie en Afrique, la troisième partie sera le lieu de démontrer les avantages de la démocratie surtout qu'ils convergent vers le bonheur des peuples

1. Des marques de l'édulcoration de la démocratie dans le septentrion

Qu'est ce qu'est devenu la sphère publique aujourd'hui ? L'affirmation selon laquelle l'essence et le développement de l'État moderne s'accomplissent dans la forme démocratique semble ne pas trouver un écho favorable à la date présente. En effet, la démocratie, qui ne se réclame pas d'une origine surnaturelle ou religieuse parce que rationnelle, ne se fonde plus sur le consensus qui est historiquement une lutte pour la liberté politique, c'est-à-dire la participation du peuple aux activités législative, judiciaire et exécutive. Dans nos États modernes, les citoyens ne vivent donc pas épanouis d'autant plus que les peuples et leurs dirigeants ne s'associent plus en vue d'échanges susceptibles de rendre la société vivable. Ainsi que le souligne V. Martigny (2019, p. 15) :

Alors que notre époque se caractérise par un désir d'horizontalité politique sans précédent, nous demeurons enlisés dans l'incarnation. Macron, Merkel, Erdogan, Modi, Trudeau ou Trump organisent, plus que jamais, le jeu politique mondial. Dans les régimes autoritaires ou dictatoriaux, la vénération du chef est la norme. Kim Jong-un, Vladimir Poutine ou Xi Jinping sont les avatars contemporains de phénomènes anciens du culte de la personnalité. Dans nos démocraties, le siège du pouvoir n'est pas un lieu vide, mais un trône hyperincarné par celui ou celle qui l'occupe. (...) Au-delà de la seule personnalisation de leur pouvoir, il est considéré comme allant de soi que le marqueur de leur réussite ou de leur échec tient de nos jours plus à ce qu'ils sont qu'à ce qu'ils font.

Aujourd'hui, la séparation des pouvoirs dans la gestion de la chose publique est une fantasmagorie d'autant plus que ces dirigeants ont entre leurs mains tous les pouvoirs. La statique de la société, c'est-à-dire l'analyse des rapports nécessaires entre les classes sociales met en exergue la relation du commandement et de l'obéissance qui permet aux dirigeants et leurs collaborateurs de maintenir en esclavage les peuples. La démocratie contient, dès lors, dans ses dynamiques internes, la possibilité de se transformer en un système de servitude. Elle s'affiche, de la sorte, comme un régime d'assujettissement où les citoyens perdent le goût de la vie. Aussi les individus uniquement préoccupés par leur liberté se trouvent-ils dans un état de soumission mentale qui leur fait mettre aux oubliettes tout sens de la vie.

C'est pourquoi, pour C. Schmitt (1992, p. 14) « l'État répond à la décadence de l'Europe. Il en résulte également une décadence qui déterminerait les relations entre les États ». Selon ce critique, l'État qui est condamné à faire le bonheur des citoyens devient leur bourreau. Terreur, domination, aliénation régissent les rapports entre les dirigeants et leurs peuples. L'État moderne absorbe, en conséquence, toutes les fonctions directives de la société en éliminant ses forces directrices. La démocratie moderne est donc similaire à certaines pratiques totalitaires qui l'on retrouve dans des périodes données de l'histoire du régime national-socialiste. Aron le montre en ces termes :

Parti unique, idéologie officielle, pouvoir absolu du n°1, police envahissante, idéologie qui, de proche en proche, gagne l'ensemble des activités, terreur policière, tout cela effectivement a été observé dans l'Allemagne national-socialiste comme dans la Russie-Soviétique. La forme extrême de la terreur nazie est intervenue pendant la guerre, nombre d'années après la prise du pouvoir, de même que la terreur extrême, en union soviétique, n'a pas immédiatement suivi la prise du pouvoir, mais est intervenue vingt ans après (A. Raymond, 1965, p.291).

Le Stalinisme et l'Hitlérisme qui sont caractérisés par le culte de la personnalité (du dirigeant), l'usage radical de la violence contre les ennemis ou des opposants ne semblent pas être antipathiques aux nouvelles démocraties. Par leurs démarches impitoyables et des ambitions démesurées, les démocrates remettent en cause les principes qui régissent la légitimité des gouvernements représentatifs. Les outils essentiels et les notions que la philosophie des Lumières a créés pour la compréhension de la vie démocratique sont dédaignés surtout que l'on note un scepticisme croissant du public à l'égard du politique et donc une perte des repères pour les jeunes.

On a parfois l'impression que certaines démocraties modernes sont des démocraties de compromis. Elles reposent sur une vision de gouvernement réduisant son rôle à celui de l'arbitrage des groupes d'intérêt

notamment les minorités agissantes et la majorité qui subit leur autorité. Ces régimes démocratiques modernes semblent même faire l'apologie d'une politique compassionnelle. Or, ce qu'il faut, c'est une politique rationnelle puisque le système compassionnelle aboutit à confisquer la dignité de ceux que les hommes politiques prétendent aider et nuisent donc à la collectivité. De ce fait, autant il est nécessaire pour les dirigeants d'apporter de l'aide aux citoyens en difficulté, autant il est négatif pour la collectivité de demeurer un éternel assisté. Cette substitution d'une politique rationnelle à la politique compassionnelle est tangible en Allemagne, en Scandinave avec les mesures dites Hartz IV ou au Royaume-Uni avec le nouveau New Deal de Tony Blair¹.

Le peuple qui détient l'autorité suprême, dans la démocratie, ne mérite pas d'être infantilisé ou méprisé car sa souveraineté est le fondement de toute légitimité politique. Pour R. Boudon (2011, p.23), « En un mot, il n'existe au monde que deux pouvoirs ; l'un illégitime, c'est la force ; l'autre légitime, c'est la volonté générale ». Malheureusement, la démocratie moderne ne peut se passer de la force. Si la force doit constituer le substrat du système démocratique, il se pose, somme toute, le problème de la légitimité de la démocratie. Il est évident qu'on trouve aujourd'hui en Italie et en France une crise de confiance dans les institutions de la démocratie. En considérant la situation italienne, l'on peut affirmer que l'une des causes principales de la crise de confiance ou d'intérêt pour la politique démocratique-representative, peut se trouver dans la sensation de son inutilité ou d'impuissance surtout que les dirigeants proposent aux citoyens des options différentes, parfois même fortement opposées, aux schèmes qui sont les plus importants pour la société.

Aussi, beaucoup de choix fondamentaux sont-ils soustraits à un vrai débat public contribuant vraisemblablement aux conflits dans les sociétés. Une autre raison marquant la crise de confiance, dans cette démocratie actuelle, peut être trouvée dans les processus de réduction du taux de démocratie. En France, la dénonciation de l'ingouvernabilité et du manque de décision a produit une série de transformations qui ont mené, et qui mènent toujours, à la restriction du rôle du Parlement. La démocratie, dans ce pays, porte donc un masque aujourd'hui. C'est sans doute pourquoi, selon Vincent Martigny, les chefs modernes proposent bonnement du superflu. Il y a un faux-semblant de la vérité. Ce paradoxe a été peint par celui-ci en ces termes :

Plutôt que de débattre de leur action, un nombre croissant d'acteurs politiques préfèrent « faire le buzz » sur des sujets mineurs ou décollés des enjeux d'intérêt général, ou mettre en scène leur intimité, dans le seul objectif de nourrir le pépiement du monde virtuel. Les réseaux sociaux ont ainsi contribué à franchir une étape supplémentaire dans le storytelling politique. Au nom de l'authenticité, il ne s'agit plus seulement pour les princes de mettre en récit l'action politique ou de manipuler les émotions des masses, mais de créer un rideau de fumée entre les citoyens et la chose publique (V. Martigny, 2019, p. 103).

La perte de confiance, dans les institutions représentatives, doit donc être attribuée, dans une certaine mesure, à une diminution de la démocratie, à une oligarchisation et à une élitisation de la politique. L'on ne peut donc pas négliger les concentrations de pouvoir qui produisent des asymétries dans les opportunités de vie lesquelles érodent les possibilités de l'autonomie démocratique. L'Afrique, qui est à la remorque des puissances occidentales, semble ne pas être restée en marge de cette caricature de la démocratie.

2. Des signes de la caricature de la démocratie en Afrique

La plupart des chefs d'États africains sont restés fidèles à réaliser leurs ambitions égoïstes. Dirigeants sanguinaires et sans scrupules, ils s'évertuent à confondre leurs intérêts personnels et le bien de la communauté. Ces « délinquants politiques » ne démontrent point l'autonomie des différents pouvoirs et l'indépendance de leurs peuples. Il suffit de mentionner les crises internes qui secouent les États africains avec ses milliers de morts. L'Afrique n'échappe donc pas aux guerres entre les dirigeants et leurs

¹ Raymond Boudon.- « Actualité de la théorie classique de la démocratie », in *Repenser la démocratie*, A Colin, 2010- 2011, p. 23.

peuples. Les assassinats, les crimes, l'exploitation et la chosification des citoyens africains ont été décelés dans les agissements de certains dirigeants modernes. Ceux-ci se sont érigés en « fauves » ou prédateurs puisqu'ils liquident les opposants, freinent toutes les contestations. La politique démocratique de ces dirigeants se pratique sans une pluralité d'opinion démontrant, en conséquence, le manque de liberté d'expression.

Aussi l'Afrique n'échappe-t-elle point, aux exterminations d'ennemis, à la chasse aux adversaires, en somme, à la terreur de certains dirigeants africains. Ces leaders font recours à des violences, au triomphe des démagogues et aux superflus. Face à cette situation, D. Maugenet (2004, p. 15) montre que ces leaders politiques essaient « par la force et la peur, (...) de faire croire aux hommes ce qu'ils ne croient pas, de leur faire aimer ce qu'ils n'aiment pas, de les forcer à comprendre ce qu'ils ne comprennent pas ». De cette façon, la contrainte s'arrime à un défaut de sincérité puisque les gouvernants dits démocrates de l'Afrique ont en théorie (sur papier) tous les Droits fondamentaux. Ils savent très bien que les personnes sont sacrées. En plus, sont-ils conscients que les domiciles sont inviolables ; ils sont fiers de se savoir être dans des nations souveraines qui sont contraintes d'avoir les yeux rivés sur le bien-être de leurs peuples, cependant, ces dirigeants cyniques foulent aux pieds ces préceptes universels au nom d'un nationalisme diffus.

Tout en cherchant à se conserver eux-mêmes, les pseudos démocrates n'ont fait qu'avilir leurs peuples dont ils ont la charge. Du coup, selon S. Mahamadé (2012, p. 4), à la bonne gouvernance, l'on pourrait opposer « trois types de déni, de violation ou d'atteinte, qui sont susceptibles de provoquer des conflits entre les individus ou entre les groupes, à savoir : les sévices et violences, la privation de droits et l'exclusion et, enfin, l'humiliation et l'offense ». Pour la fin des conflits sociaux, il faut accorder reconnaissance aux exigences de la vie en communauté. Si ce viatique semble être capital, c'est en vue de rééduquer les dirigeants africains qui n'ont pas refusé à absolutiser la mal dans ces nations dites démocratiques.

L'on peut déplorer que l'État démocratique n'a nullement pas encore posé réellement ses valises dans de nombreux pays africains. Le principe de la légalité qui est le critérium de la pacification des peuples n'est pas d'actualité en Afrique. Si ces États semblent régler le quotidien des citoyens, c'est aux fins de sauvegarder uniquement les intérêts des dirigeants. Par des contraintes et des ruses les leaders africains règnent sans contrôles et sans limites. Ces dirigeants s'emparent du pouvoir tout juste pour profiter des avantages, en d'autres termes, "pour manger". La bonne volonté, c'est-à-dire l'impératif catégorique de Kant n'est pas la rectitude morale des hommes politiques africains. Ces dirigeants n'ont pas compris qu'une action accomplie par devoir tire sa valeur non pas du but mais de la maxime d'après laquelle elle est décidée. Ceci pour dire que toutes les actions de ces hommes politiques ne s'accomplissent pas par pur respect de la loi morale qui rime avec le respect des peuples, mais ceux-ci n'ont en vue que ce qui peut préserver leurs avantages.

C'est donc la soumission aux lois démocratiques qui peut aider ces dirigeants à favoriser l'accomplissement des Africains. C'est en respectant les rectitudes démocratiques que les hommes d'États pourront mettre un terme à leur volonté de domination aux fins de réactiver les principes fondamentaux de ce système politique. En effet, le manque de compromis entre les antagonistes procède du fait que les autorités créent des situations qui favorisent les conflits entre les classes sociales. Des dispositions techniques renforcent, à cet effet, la domination d'une minorité sur le reste du peuple. Ainsi, pour S. Jean-Baptiste (2008, p. 313), une préoccupation majeure s'impose :

Comment éviter de penser aux cas des plus typiques que sont les crises survenues au Rwanda et au Burundi. On cherche à s'emparer du pouvoir non pas en fonction d'options politiques ou socialistes, mais d'un clivage d'ordre purement ethnique : le pouvoir aux tutsis, ou le pouvoir aux hutus.

Les vertus démocratiques, qui ont manqué aux leaders africains, sont les raisons de la perte des peuples d'Afrique. Il faut, pour pallier cette calamité, que les nations africaines se fondent sur l'égalité vis-

à-vis des lois sociales. Le socle qui sauverait l'Afrique est la démonstration du respect des valeurs universelles (démocratiques). Car, la grandeur d'un homme d'État se révèle par son engagement à sortir les citoyens de leur situation paralysante à une nouvelle relation positive à soi². Soucieux de cette situation, P. Ouattara (2012, p. 35) révèle que:

Nous, Africains avons tendance à nous écarter des règles et principes nécessaires au bon fonctionnement d'une organisation efficiente de la société. Sous couvert de fidélité à nos traditions d'humanité, nous justifions des comportements de complaisance avec nous-mêmes. Ces comportements ont, entre autres, pour noms : le tribalisme, le favoritisme, le laxisme, l'absentéisme au travail... Toutes choses qui constituent des obstacles au progrès social. Sans éducation appropriée, le citoyen africain, prisonnier de ses traditions culturelles anciennes, n'adhérera pas spontanément aux exigences nouvelles d'une multiculturelle démocratique.

Il est donc urgent pour le bien des communautés africaines que les dirigeants se réapproprient les principes démocratiques. De même, il est plus que nécessaire de contraindre les chefs d'État, des autres continents, à imposer les principes de la démocratie pour préserver les populations mondiales sous le joug de cette servitude involontaire. Il semble, dès lors, que seule la pratique de la vertu, c'est-à-dire les recommandations démocratiques peuvent tirer du péril les populations mondiales en proie aux folies des Princes modernes.

3. D'un recours aux principes démocratiques: des bienfaits du *ministeriat* ou de la démocratie

Un pouvoir démocratique est ce système politique qui envisage le bonheur de tous les citoyens. La démocratie tire ses efforts vers l'apaisement des dissensions, des querelles et les différents dans les sociétés. Il est donc judicieux de faire l'apologie de ce système politique qui donne les moyens aux citoyens de s'immiscer énergiquement dans toutes les affaires publiques. La démocratie est établie sur des principes compatibles avec la liberté qui convient à tous les membres d'une société en qualité de citoyens. Avec les droits, qu'ils ont tous, comme membres de l'État, les citoyens vivent épanouis. Les libertés sont régies par l'omnipotence d'une tutelle étatique dont la nature particulière est de rendre quelque compte que ce soit aux citoyens. Mais, en contrepartie de cette liberté, l'individu est assujéti à l'autorité du groupe. C'est pour ce fait que, les citoyens sont contraints de choisir la constitution qui converge avec les principes de la justice et qui est calculée au mieux pour conduire à une législation juste et efficace.

En raison de la paix que procure la démocratie, il faut absolument éviter, chemin faisant la présence d'hommes forts taxés de monarques absolus. C'est donc la propension à créer des icônes politiques et notre rapport à l'incarnation qu'il nous faut repenser. Il revient de ne plus encourager ces dirigeants antidémocrates mais les obliger à changer leurs fusils d'épaules. Car, tout pouvoir installé par la force et maintenu par la contrainte, ne peut dominer une société durablement sans la collaboration active ou résignée, d'une partie notable de la population. Pour Martigny, il importe d'arrêter de trahir les idéaux de la démocratie en fuyant le leadership mais surtout la mauvaise foi dans la démocratie. Selon lui:

Pour appréhender le rôle du leadership en démocratie, il nous faut effacer la ligne habituellement tracée entre populistes autoritaires et démocrates libéraux. En dépit de différences réelles dans leurs objectifs, leur rapport au peuple, et leur conception du bien commun, la différence qui les sépare en termes d'incarnation est en réalité fine et ambiguë. Quels que soient leurs atouts, les dirigeants contemporains contribuent, par la personnalisation excessive de leur pouvoir, à alimenter les maux de la démocratie : déresponsabilisation des citoyens, storytelling en continu, critique des médias, vérification de l'opposition, abolition des contre-pouvoirs, affranchissement du réel (V. Martigny, 2019, p. 24).

Dans cette optique, la démocratie, qui est l'ensemble des codes, des lois, des règlements de toute sorte, régissant les rapports entre les individus, consiste à poser des bornes pour réguler et rendre possible la

² Honneth (A).- *La lutte pour la reconnaissance*, traduction P. Rusch, Paris, Cerf, 2000, p. 196.

vie en société. Il est indispensable de faire renaître ou revivre absolument les lois démocratiques dans lesquelles, les peuples sont davantage libres. Les dirigeants africains, par exemple, sont tenus d'opter pour le pluralisme des partis, des libertés d'opinions, de tout ce qui peut, en somme, assurer un épanouissement total aux citoyens. Il faut nécessairement se départir des pratiques tortueuses des princes contemporains pour emprunter la voie d'une véritable démocratie car, le pouvoir doit être un pourvoyeur de tranquillité, sa vertu se révèle par des champs florissants, des affaires prospères et des consciences apaisées. Le dirigeant nouveau doit se mettre en idée que, sa seule mission consiste à faire prospérer son pays. Car, dans la République démocratique, les citoyens ne sont plus des esclaves, ils sont associés à la gestion de la chose publique puisque la souveraineté leur appartient (l'ensemble des citoyens). Tocqueville n'a eu de cesse de montrer les bienfaits de la démocratie. Il nous révèle que :

Le peuple participe à la composition des choix des législateurs à leur application par l'élection des agents du pouvoir exécutif. On peut dire qu'il gouverne lui-même, tant la part laissée à l'administration est faible et restreinte, tant celle-ci se ressent de son origine populaire et obéit à la puissance dont elle émane. Le peuple règne sur le monde politique (...) il est la cause et la fin de toutes choses (A. Tocqueville, 1981, p. 102).

Tocqueville nous apprend qu'il a examiné les institutions américaines. Il a parcouru toutes les lois prescrites, et a aussi observé les formes actuelles des sociétés aux États-Unis. Au-dessus de toutes les institutions et valeurs américaines, il est à noter un pouvoir souverain : celui du peuple. Pour Tocqueville, c'est le peuple qui fait les lois, les modifie ou les détruit selon son gré. Le gouvernement ou le régime adopté aux États-Unis est la démocratie. Elle fait descendre l'idée des droits politiques jusqu'au plus petit citoyen. Tous les hommes sont donc protégés par la loi et jouissent du droit de propriété. Ainsi qu'il le souligne en ces termes :

Dans les pays libres ou chacun est plus ou moins appelé à donner son opinion sur les affaires de l'État, dans les républiques démocratiques où la vie publique est incessamment mêlée de la vie privée, où le souverain est adorable de toutes parts, et où il ne s'agit que d'élever la voix pour assurer jusqu'à son oreille, on rencontre beaucoup plus de gens qui cherchent à spéculer sur les faiblesses et à vivre aux dépens de ses passions que dans les monarchies absolues (A. Tocqueville, 1981, p. 365).

Dans les régimes démocratiques, les citoyens ont le droit de faire des reproches aux dirigeants. Ceux-ci ont pour tâche de redresser le chemin du chef de l'exécutif s'il déroutait. Aussi, ont-ils la mission de le démettre en cas d'incapacité puisque dans la république démocratique, l'on n'abuse pas du pouvoir d'État. Pour reprendre les termes d'Héraclite, c'est de la contradiction que l'harmonie naît. En effet, le conflit des contraires (le jour et la nuit ; la vie et la mort, le soleil et la lune, la joie et la douleur) et la complémentarité de ses forces opposées fécondent l'univers. C'est de toutes ces forces contradictoires que l'univers tient sa force. En politique également, il faut noter que la complémentarité entre les différents pouvoirs est source de stabilité sociale. La République tant prônée exige dans son fonctionnement les opinions divergentes et non l'avis d'un seul dictateur.

Pour rétablir, en conséquence, l'ordre dans une cité livrée au "brigandage" un "chef cruel et expéditif" n'est plus recommandé. Il faut, plutôt, que le souverain se fonde sur des mesures qui procèdent des différents avis et des décisions de tout le peuple parce que, c'est la souveraineté populaire qui décide de par ses diversités ce qui est bon pour elle-même. De cette manière, tous les principes et les actes puis toutes les décisions que le peuple n'a pas "ratifiés" sont nuls et non avenus. Dans une République démocratique, il faut au préalable que le peuple décide des méthodes et attitudes à adopter. Le souverain exécute, par la suite, ou fait exécuter une loi à condition que la souveraineté populaire (le peuple) soit consentante.

Un accord entre le dirigeant et le peuple devient inévitable. Ceci pour dire que le souverain est vu comme le gardien des normes de la société. Il n'est pas l'agent de l'histoire de son peuple d'autant plus que celui-

ci agit que sur le consentement des citoyens. C'est plutôt le peuple qui le fait et peut le destituer. Il n'agit plus comme un monarque absolu selon ses propres ambitions. Car, en agissant seul, il foule au pied toutes les valeurs morales de la République. Il est donc juste que sans la contribution du peuple dans la prise des décisions, le souverain abuse toujours de son pouvoir. C'est de ces abus que procèdent l'esclavage et l'aliénation qui sont les sources d'avilissement et d'infantilisation des citoyens.

Selon le système démocratique, les citoyens aiment le pouvoir parce qu'il leur permet d'échapper à tout ce qui rabaisse la nature humaine. Au sein du régime démocratique, l'on se fonde sur la maxime du droit romain selon laquelle, tout ce qui touche le monde doit être approuvé par tout le monde. Dans la démocratie, point n'est besoin de violence pour faire régner l'ordre. Les lois suffisent à refréner tout ce qui est comportements déviationnistes susceptibles de mettre en péril le bon fonctionnement de la société. Étant donné que dans le système démocratique, les citoyens font les lois par l'entremise de leurs représentants, il serait donc absurde qu'ils les outrepassent. S'ils se défiaient de ces lois, ils savaient d'emblée les sanctions qui s'ensuivraient.

Il ressort de cette analyse que les normes démocratiques n'autorisent pas aux Princes modernes de faire des lois, de juger les citoyens. Ainsi, lorsqu'il s'agit de faire une loi générale et commune toute déclaration du juge n'est pas juste ; de même toute déclaration du prince n'est pas une loi. Il faut une séparation des pouvoirs permettant à chaque partie d'exercer convenablement son autorité. Les lois sont dès lors faites par les représentants du peuple, les juges, quant à eux, pourront faire exécuter les sentences. Si l'appareil judiciaire applique le droit, il n'est plus sous les ordres de l'exécutif, il est réellement indépendant avec des magistrats qui font prévaloir le droit sans crainte d'être réprimés. Ils ne sont pas embrigadés parce que les politiques n'interfèrent plus dans leurs délibérations. Le pouvoir législatif, quant à lui, devient un espace de contradiction où plusieurs parties décident du bien du peuple. Il y a donc un rééquilibrage entre tous les pouvoirs d'États dans le *ministériat*, c'est-à-dire la démocratie en vue du bonheur des peuples.

Conclusion

Les sièges des pouvoirs contemporains sont hyperincarnés par des monarques absolus. Il est donc juste de noter une personnalisation des pouvoirs d'États. Rien n'a donc modifié la nature de la gestion du pouvoir démontrant ainsi l'éternel retour du Prince machiavélique. Martigny qui a remarqué, cette édulcoration de la démocratie du moins ce cycle d'individualisation ou personnalisation du pouvoir aujourd'hui, révèle ceci :

Le retour du Prince se veut d'abord et avant tout une analyse de la résurgence d'une figure du politique que l'on croyait si ce n'est évanouie, du moins affaiblie, par un siècle de démocratie. Le Prince est à nouveau et plus que jamais au centre de la scène, éclipsant les acteurs et les instances qui étaient venus contrebalancer son rôle. Cette résurgence s'accompagne des travers froidement décrits par Machiavel : triomphe de l'artifice et de la dissimulation, dissolution de la morale comme moteur de l'action politique, et surtout avènement d'un pouvoir qui ne trouve sa raison d'être qu'en lui-même (V. Martigny, 2019, p. 20).

La scène internationale voit s'imposer, pour le meilleur ou le pire, des personnalités qui dans leur gestion des affaires publiques s'adonnent à des démarches dissymétriques. Il revient de façon urgente à ces princes contemporains de mettre un terme à cette désorientation politique pour édifier des sociétés meilleures. Car, la démesure de ces chefs d'État sont, à n'en point douter, les fondements des bouleversements sociopolitiques, des contestations et révoltes, puis du terrorisme dans le monde. Les dirigeants contemporains sont, par conséquent, tenus de se fonder sur les principes démocratiques afin de garantir le bonheur des citoyens.

Bibliographie

- ARENDRT Hannah, 1972, *La crise de la culture*, trad. de Patrick Levy, Paris, Gallimard.
- ARON Raymond, 1965, *Démocratie et totalitarisme*, Paris, Gallimard.
- AXEL Honneth, 2000, *La lutte pour la reconnaissance*, traduction P. Rusch, Paris, Cerf.
- BOUCHERON Patrick, 2017, *Un été avec Machiavel*, Paris, Équateurs.
- BOUDON Raymond, 2011, « Actualité de la théorie classique de la démocratie », in *Repenser la démocratie*, Paris, A. Colin.
- HOBBS, Thomas, 2000, *Léviathan ou matière, forme et puissance de l'État chrétien et civil*, traduction, introduction, notes et notices par Gérard Mairet, Paris, Gallimard,
- MAUGENET Denis, 2004, *L'idéologie des idéologies*, Abidjan, les Éditions du Cerap.
- MARTIGNY Vincent, 2019, *Le retour du Prince*, Paris, Flammarion.
- N'JOH Mouelle Ebenezer, Thierry Michalon, 2011, *L'État et les clivages ethniques en Afrique*, Abidjan, Éditions du Cerap.
- OUATTARA Pierre, 2012, « La culture africaine de l'amabilité, quel fondement? », in *Cahier Philosophique d'Afrique*, Ouadougou, n° 0010.
- OUATTARA Saidou Pierre, 2010, *La culture de l'amabilité. Peut-on penser autrement l'éducation en Afrique ?*, Paris, Harmattan.
- PISIER Evelyne, 1982, *Histoire des idées politiques*, Paris, P.U.F.
- QUENTIN Skinner, 2000, *Machiavel*, traduction et post face par Michel Plon, Paris, Éditions Seuil.
- ROUDIER Jérôme, 2017, *Connaître Machiavel en citation*, Paris, Ellipses.
- SANOU Jean-Baptiste, 2008, *Violence et sagesse dans la philosophie d'Éric Weil*, Université Grégorienne, Rome.
- SAVADOGO Mahamadé, 2011, « Reconnaissance et engagement », in *Cahier Philosophique d'Afrique*, Ouagadougou, n°0010.
- TITE-Live, 2001, *Histoire de Rome depuis sa fondation*, traduction Danielle de Clerc, Bruxelles, Complexe.